

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2018-12-10 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 10^e jour du mois de décembre deux mille dix-huit à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant Bruno Cormier à laquelle sont présents:

Monsieur le maire :	Mario Alain (absent)
Madame la conseillère :	Chantale Hamelin (absente)
Monsieur le conseiller :	Marc Rivard
Monsieur le conseiller :	Gérard Gilbert
Madame la conseillère :	Joëlle Genois (absente)
Monsieur le conseiller :	Gilles Bédard
Monsieur le conseiller :	Bruno Cormier

Monsieur Mathieu Gingras, directeur général, madame Isabelle Longval, trésorière et madame France Marcotte, greffière sont également présents.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV)

Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2019

Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisation 2019-2020-2021

Période de questions exclusivement sur le budget et le programme des dépenses en immobilisation

Levée de l'assemblée

Rés.2018-12-341 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2019

Le directeur général et la trésorière présentent les prévisions budgétaires 2019 telles que préparées par les membres du conseil municipal.

Considérant que les prévisions budgétaires pour 2019 ont été étudiées et préparées en tenant compte des estimations des revenus et dépenses pour 2018 de la Ville de Portneuf;

Considérant que les recettes et les dépenses totales s'élèvent à 5 163 635 \$;

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Rivard et adopté à l'unanimité;

QUE les prévisions budgétaires, pour l'exercice financier 2019, soient acceptées telles que préparées et fassent partie intégrante de la présente résolution; lesquelles laissent voir des revenus et des dépenses équilibrés au montant de 5 163 635 \$.

Rés.2018-12-342 Présentation et adoption du programme des dépenses d'investissement pour 2019-2020-2021

Le directeur général et la trésorière présentent un résumé du programme des dépenses d'investissement pour les années 2019-2020-2021.

Considérant qu'en conformité avec l'article 473 de la Loi sur les Cités et Villes, le conseil doit adopter un programme triennal des dépenses d'investissement avant le 31 décembre de chaque année;

Considérant que ce programme laisse voir des dépenses de 9 755 166 \$ en 2019, 2 250 176 \$ en 2020 et de 1 260 \$ en 2021, soit une prévision des dépenses d'investissement pour les trois prochaines années de 12 006 601 \$.

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Gilbert et adopté à l'unanimité;

QUE ledit programme soit adopté tel que présenté et fasse partie intégrante de la présente résolution.

Période de questions exclusivement sur le budget et le programme des dépenses en immobilisation

Début : 19h44 Fin : 19h49

Levée de l'assemblée

Monsieur le conseiller Gilles Bédard demande la levée de l'assemblée à 19h50.

Maire suppléant

Greffière